PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Guillaume Mothe vs John J. Bauerlin.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 8,285—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le LUNDI 15 août 1898, à 10:30 heures A. M. au local No 212 rue Morgan, dans le cinquième district de cette ville, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux chaises de barbier, un washstand et boîte table avec marbre, un water cooler, un pot à eau, deux miroirs, deux porte chapeaux, sept chaises, un tabouret, un petit miroir et un scrap basket.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY,
Constable de la Troisième Cour de Cité de la N'lle-Orléans.
6 août—6 10 14

John Lafitte vs John J. Bauerlin.

TROISIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,284—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, le LUNDI, 15 août 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux No 228, rue Segain dans le Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison et ustensiles de cuisine d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY,
Constable de la Troisième Cour de Cité de la N'lle-Orléans.
6 août—6 10 14

Mme John Jung vs Jos Milfard.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 19,016 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en la résidence de la plaignante, Mme Jno Jung, 3943 rue Magasins, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 8 août 1898, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité
29 juil—29—août—3 8

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

...ean et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

...ndeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

...yret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE, Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars—

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA TOURAINE, 6 août.
LA BRETAGNE, 13 août.
LA NORMANDIE, 20 août.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne,
Agent Général au Sud.
12 fev—

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du Guide de Poche franco-américain contenant des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix broché 30 cents; relié 50 cents

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

912 rue Gravier.

MAGASIN DU

BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 97—1 an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jules Bauduc et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,532—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles L. Bauduc administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
6 août—6 10 15

Succession de Mlle Mélanie Boé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,347—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre M. Fourguette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
5 août—5 9 14

Succession de Harrison Rose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,135—Division D

Attendu que Mme Anna Ophelia Bagnet, veuve de Harrison Rose, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harrison Rose, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
3 août—3 7 12

Succession de Elizabeth Feidner, femme de Philip Kassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,242—Division E—Attendu que Jacob Kassel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Elizabeth Feidner, femme de Philip Kassel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
2 août—2 6 11

Succession de Mme Jeanne Marie Lehs, veuve en premier mariage de Jean Marie Lagarde, et veuve en second mariage de Alexandre Duffard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,172—Division B—Attendu que Mme Madeline Baudean (née Lagarde) femme de Léon Baudean, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Jeanne Marie Lehs, veuve en premier mariage de Jean Matie Lagarde, et veuve en second mariage de Alexandre Duffard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
2 août—2 6 11

Succession d'Amand Schall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 5,137—Division C—Attendu qu'Alois Schall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Amand Schall, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
28 juil—28—août 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 57,002—Division B—F. J. Odendahl & Son et F. J. Odendahl et Alexander M. Odendahl, individuellement, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la raison sociale de F. J. Odendahl & Son et la cession des biens de F. J. Odendahl et Alexander M. Odendahl, individuellement soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant James C. Henriques, notaire public en cette ville, le 10me jour d'août 1898, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la cession des biens des insolvables, de voter sur leur décharge de dettes, élire un syndic et considérer toutes autres questions qui peuvent être portées devant la dite réunion, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété desdits insolvables soient suspendues, et que J. C. Gilmore de cette ville soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 juillet 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
Benjamin Ory, avocat.
10 juil—10 26—août 10

Bureau de Liquidation de la Dette de Ville.

Des propositions seront reçues par le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville pour la vente de réclamations évidentes par les ordonnances financières et jugements contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour dettes survenues entre 1879 et 1895 inclusivement, le paiement desquelles n'a pas encore été pourvu de la réserve ou du fonds permanent des améliorations de la ville pour les ans es 1895 à 1898 inclusivement, en exceptant les réclamations des professeurs des écoles pour les années 1880 à 1884 inclusivement, le paiement desquelles a été autorisé par l'acte 110 de 1890 et est maintenant pourvu par la ville.

Des propositions pour vendre des ordonnances pour régler les questions s'élevant: Le numéro de l'ordonnance et la date de son adoption, le montant et considération de la réclamation évidente; l'année dans laquelle la dette ici décrite a été contractée.

Endos de jugements les propositions doivent être accompagnées par une copie certifiée de la pétition, réponse et jugement dans chaque affaire, excepté ceux qui ont été enregistrés antérieurement au bureau du contrôleur.

Le prix de ces réclamations ou jugements—pouvant être rachetés par le Bureau de Liquidation—doit être payé à son option, comptant ou par échange pour ces réclamations ou jugements en un montant égal audit prix, des bons autorisés par l'article 313 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane adoptée en 1898; ces bons doivent porter 4 o|o d'intérêt par an, payable semi-annuellement, de la façon déterminée par le Bureau, à maturité dans cinquante ans de la date de leur émission; mais sujets à être rachetés par le Bureau dans l'ordre contraire de leur émission, à n'importe quel moment, après soixante jours d'avis.

Chaque proposition devra spécifier le prix le plus bas auquel la réclamation ou le jugement sera vendu par son possesseur.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les offres.

Le tout en conformité avec l'article 313 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, adoptée en 1898.

Toutes les propositions doivent être adressées au Bureau de Liquidation de la dette de ville, et placées entre les mains de T. J. Wolfe jr, son secrétaire, à son Bureau, dans la Chambre No 10, Hôtel de Ville, le ou avant midi le 9 août 1898.

R. M. WALMSLEY,
Président.

T. J. WOLFE Jr, Secrétaire.
21 juil au 9 août inc

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 6 Septembre

Vente en partage de propriété de choix du Troisième District, connue par les Nos 2005 et 2007 rue Nord Rempart.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 6 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et en obéissance à un ordre émanant et signé et portant la date du 28 juillet 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. H. N. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé; dans l'affaire intitulée Madame Madeline Gilabert vs John Pons et als, No 56,068 du dossier de la susdite Cour; à l'enchère publique il sera vendu—

Un lot de terre ou demi-terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union (maintenant Touro), Bons Enfants (maintenant St Claude), Français et Amour (maintenant Nord Remparts), mesurant en mesure française 30 pieds de face (ou 31 pieds 11 pouces 5 lignes en mesure américaine) à la rue Amour (maintenant Nord Remparts) sur 120 pieds (127 pieds 10 pouces 5 lignes en mesure américaine) de profondeur, et borné d'un côté par la propriété appartenant à Felicite et de l'autre côté par la propriété de Jean Pierre.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en bois couverte en ardoises, contenant de chaque coté 4 chambres et dans le fond un vestibule avec l'escalier; il y a également dans le fond du lot une bâtisse double en bois contenant 3 chambres de chaque coté, deux hangars, citerne, hydrant, etc., de chaque coté cour pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste du prix, s'il y en a, payable en un et deux ans à partir de la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente, garanti par billets et lien de vendeur et hypothèque spéciale et par toutes les autres clauses usuelles de garantie y compris 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection dudite billets ou une partie et les classes usuelles d'assurances, et l'acquéreur aura à payer en plus de son enchère les taxes de l'année 1898. Les 10 pour cent usuels de dépôt sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire aux frais de l'acquéreur.

6 août—6 7 14 21 28—sept 4 5 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur du Premier District.

Succession de P. J. Helmbeck, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,092—En vertu d'un writ de fieri facias contre Philip Helmbeck individuellement et comme tuteur des mineurs Frank Philip Helmbeck et Elizabeth Heimbeck et en faveur de Mme Elizabeth Preuser veuve de feu Philip Jacob Helmbeck Jr, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, North Market et St. Joseph, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par Joseph Pille, alors voyer de ville, le 4 mars 1824, et annexé à un acte de vente de M. A. L. De Labigarre à MM. Peters et Millard, passé devant Lelonde de William Christy, ancien notaire en cette ville en date du 23 mars 1831 et mesurant vingt et un pieds cinq pouces de face à la rue New Levee sur une profondeur de cent six pieds sept pouces sur la ligne supérieure, et cent pieds huit pouces et demi de profondeur sur la ligne du bas, ayant une largeur de vingt et un pieds deux pouces dans le fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

2° Un certain lot de terre dans les mêmes district et ilet et désigné par le No 2 sur ledit plan, ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent pieds huit pouces et demi sur la ligne supérieure et quatre vingt quatorze pieds dix pouces de profondeur sur la ligne inférieure, ayant une largeur de vingt et un pieds deux pouces sur la ligne du fond étant la même mesure plus ou moins, au pied américain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances ci-dessus, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues N. Market, Tchoupitoulas, S. Peters et St-Joseph, désignés par les Nos 3 et 4 d'après un devis fait par Edgar Pillié, voyer, daté le 14 mars 1895, lesquels lots mesurent d'après ledit devis comme suit: Le lot No 3 mesurant cinquante-huit pieds cinq pouces de face à la rue N. Market; trente-deux pieds six pouces de profondeur et façade à la rue S. Peters, trente et un pieds cinq pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No Quatre et quarante-neuf pieds sept pouces dans le fond et le lot No Quatre mesurant cinquante-sept pieds de face à la rue N. Market sur une profondeur, entre lignes parallèles, de trente et un pieds cinq pouces, et cinquante sept pieds dans le fond.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Théo. Cotonio, avocat du plaignant en exécution.
23 juil—23 24 30—août 5 12 19 25

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

LIGNE COURTE

CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal,

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Express de la Californie	8:15 a m.,	6:15 p m.
Ft Worth, Hot Springs et St. Louis Ex	7:20 p.m.	9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p m a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, faisant connection pour Hot Springs et St Louis.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:40 a. m. et 7:35 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O, Lne. PETER LUGENBUHL agent de ville des passagers N. O. E. P. TURNER agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. E. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur-général, Dallas, Tex.

1er déc—

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

1 janvier—

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un cottage double et un cottage simple dans le Premier District,

Encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Galvez, dans l'ilet borné par les rues Johnson et Palmyre.

Succession de Veuve Alexandrine Lartigue Carpente.

No 54,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, le 25 août 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, signé le 21 juillet 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson ou Gasquet, Galvez, Johnson et Palmyre, composée de deux lots, désignés par les numéros un et deux dans l'ilet 28 sur un plan d'Allieu D'Hémécourt, daté le 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de Chas Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1853 étant d'une forme triangulaire et mesurant cinquante-huit pieds (58) de face à la rue Jackson ou Gasquet, cent cinquante-neuf pieds (159) dix pouces (10") et sept lignes (7") de profondeur et façade sur la rue Galvez, cent soixante-dix pieds (170) six lignes (6") sur la ligne diagonale allant de la rue Gasquet à la rue Galvez. Etant la même propriété qui fut acquise par Lucien Lartigue de H. Griffon par acte de vente passé pardevant P. Chas. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, à la date du 18 août 1859. Les améliorations consistent en un cottage simple No 2128 avenue Cleveland, contenant 3 chambres et un cottage double Nos 2130 et 2132 avenue Cleveland, encoignure Galvez, contenant 3 chambres et cuisine de chaque côtés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 o|o par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité etc. Un dépôt de 10 o|o comptant sera réquis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 juil — 24 31 — août 7 14 21 25

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire des successions Léonard C. Harlien et épouse—No 56,953—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HECKER & SMITH, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 26 juillet 1898, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Octavia et Joseph, désignés comme lots Nos 7 et 10 sur un plan par C. A. Hedin voyer en date du 4 novembre 1854. Conformément audit plan lesdits lots mesurent comme suit: le lot No 7, 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds et le lot No 10 30 pieds de face à la rue Octavia sur une profondeur de 139 pieds 3 pouces. Les améliorations consistent en un cottage, avec sept chambres.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de 1898, de faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente et de payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan notaire.

31 juil—31—août 7 14 28 — sept 1

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunérative, double à deux étages Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Baronne et Dryades.

Dans l'affaire de Mme Mary Cazeaux, tutrice vs James Brady et als No 57,101 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 23 août 1898 à midi à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent complètement tous les détails et toutes les dimensions etc, conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C agissant pour et dans la place de l'Hon. N. H. Righton, juge de la même cour Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 19 juillet 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces légales usuels, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le lot de terre dans l'ilet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Delpomène, ayant (31' 11" 5") trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5") de profondeur entre lignes parallèles avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en la maison double Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Ces améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages portant les numéros municipaux ci-dessus mentionnés, et contenant 7 chambres de chaque côté, ensemble avec les dépendances citernes, pavage en briques allée commune etc., rapportant $27,00 par mois de revenu.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, paiements égaux, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que pacte de non aliénando, le transfert de l'assurance cinq pour cent honoraires d'avocat, etc, l'acquéreur assumant les taxes sur la dite propriété pour l'année 1898 au dessus et en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles Forman, notaire, bureau 126 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 21 28—août 5 12 21 22 23

W. D. Kingston.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de William J. Vason—No 54,337—Cour Civile de District, Division E, paroisse d'Orléans—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la susdite Cour, ledit ordre daté et signé le 23 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau No 802 rue Perdido à l'enchère publique MERCREDI, le 10 août 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans la propriété ci dessous décrite, à savoir:

1° La moitié d'un intérêt non divisé dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35, borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St James Nos 1 et 2 mesurant chacun 27 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Wm H. Wright, notaire aux frais de l'acquéreur.

W. D KINGSTON,
Encanteur, 802 rue Perdido.
9 juil—9 16 23 30—10 août

Nouvel Hôtel St-Charles.

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.

Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.

Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.

A. R. BLAKELY & CIE., Ltd.
2 juin—5m—dim jeu Propriétaires.

LORSQUE VOUS DESIREREZ Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

819 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau "l'Abeille")

1er sept—1 an—

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

LA PLUS IMPORTANTE ATTRACTION —DE LA— SAISON

UNE GRANDE OCCASION —POUR LES— CAPITALISTES, SPECULATEURS ET CEUX QUI DESIRENT AVOIR UNE RESIDENCE D'ACQUERIR UN

Splendide Terrain

On de faire un PLACEMENT SOLIDE ET LUCRATIF,

TOUT L'ILET

BORNE PAR

L'Avenue Carrollton, les rues Oak, Plum et Dublin,

SUBDIVISE EN 26 LOTS A' LENCAN, —LE— JEUDI, 11 AOUT 1898 A MIDI.

In re Frank Zengel administrateur vs Mme Louisa Duvigneaud ou Lane.

No 56 912—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.

Le JEUDI 11 août 1898, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, où les plans sont exhibés, conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 24 juin 1898 et signé le 30 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 151 sur un plan de Carroll ton, lequel ilet est borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Quatrième (maintenant Oak), et Plum et mesurant 301 pieds de face sur chacune de l'avenue Carrollton et de la rue Dublin et 326 pieds sur chacune des rues Oak et Plum et est subdivisé dans 26 lots qui seront vendus comme suit: Les lots Nos 1 à 7 mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège du tout. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, seront vendus ensemble. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Plum. Les améliorations sur les trois lots ci dessus consistent de deux cottages doubles, ayant 3 chambres de chaque côté, et un cottage simple ayant 3 chambres. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Plum sur 150 pieds 6 pouces de profondeur et seront vendus séparément. Le lot No 14 mesurant 30 pieds 1 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Carrollton, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Plum. Les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds, 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège de plus. Les lots Nos 19, 20 et 21 mesurant chacun 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds et seront vendus ensemble. Les améliorations sur les trois lots ci-dessus consistent d'un vaste cottage simple avec mansarde. Le lot No 23 mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, et formant l'encoignure de la rue Oak et de l'avenue Carrollton. Le lot No 22 mesurant 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds et le lot 24 sera vendu avec le privilège du lot 22. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Oak (autrefois Quatrième) sur 150 pieds 6 pouces de profondeur et seront vendus avec le privilège.

Ces lots sont situés dans la plus aristocratique portion de cette délicieuse avenue, et comme placement et charmantes résidences ne peuvent être égalés dans toute la ville, touchant l'on dans la localité immédiate des superbes demeures de MM. Wm Atkinson, F. C. Gregory, Thos Sully, F. Codman Ford, Albin Spies, Espy M. Williams, W. R. Lyman, Dr J. J. Dixet plusieurs autres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; les paiements différés, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représentés par des billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'intérêt payable annuellement, garanti par lien de vendeur et privilège, et par hypothèques spéciale sur la propriété vendue. L'acte devant contenir le mot de "non aliénando". L'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété pour toute leur valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets, et transférer les polices d'assurances au porteur des billets, de payer les honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en cas de procès de poursuites judiciaire pour le recouvrement du montant des dits billets ou de quelque partie de celui; d'assumer les taxes de l'année 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent de son enchère. Actes de vente devant être passés pardevant Frédérick Diebel, notaire aux frais des acquéreurs.

10 juil—10 17 24 31—août 7 11

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Résumant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

EDITION HEBDOMADAIRE

UN AN	$5 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

L'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

NOMS

Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Feydrau), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Pee.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantina.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Ronquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord